



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



COMMUNIQUÉ

La FCCQ et la CCMLA présentent leurs attentes pour le plan de déconfinement

Montréal, le 18 mai 2021 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et La Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA) présentent leurs attentes pour le plan de déconfinement à être dévoilé par le premier ministre du Québec, François Legault, cet après-midi. Pour la FCCQ et la CCMLA, le succès de la campagne de vaccination nous permet d'espérer une réouverture rapide de pans entiers de notre économie. Les secteurs de la restauration et celui des événements culturels et touristiques, notamment, doivent obtenir un plan avec des dates précises pour leur permettre d'effectuer les embauches nécessaires pour la période estivale.

« Nos restaurateurs attendent depuis le mois de septembre de pouvoir rouvrir leurs salles à manger. Le premier ministre a rendez-vous avec eux ce soir qui vont surveiller de près le plan de déconfinement. On peut dire sans se tromper qu'ils font partie des entrepreneurs qui ont le plus souffert depuis le début de la pandémie. L'an dernier, ils ont investi massivement pour pouvoir opérer de façon sécuritaire et nous sommes convaincus qu'en appliquant certaines règles sanitaires, ils pourront le faire à nouveau. En ce sens, nous souhaitons également voir les terrasses rouvrir dès le 1^{er} juin », a déclaré Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Dans le cadre de son plan de déconfinement, le gouvernement du Québec devrait privilégier un calendrier de réouverture précis pour le secteur de la restauration, l'industrie culturelle et touristique. Les acteurs du milieu ont été les premiers impactés par les mesures sanitaires en vigueur depuis plus d'un an. À présent, nous devons faire tout ce qui est en notre possible pour leur assurer une reprise sereine et durable de leurs activités », a ajouté Monsieur Alain Bienvenu, directeur général de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption.

Tests rapides et preuve vaccinale

L'élément clé qui permet aujourd'hui de planifier le déconfinement est le déploiement de la campagne de vaccination. Il faut non seulement continuer à encourager la population à se faire vacciner en grand nombre, mais également insister davantage sur l'importance des tests de dépistage rapides en entreprise ou même à faire à la maison. La FCCQ et la CCMLA croient notamment que le gouvernement aurait intérêt à déployer une campagne de publicité encourageant le déploiement de tests rapides.

L'autre outil qui nous permettrait d'accélérer un retour à la normale est l'instauration d'une preuve vaccinale. D'ailleurs, dans un sondage effectué la semaine dernière auprès de ses membres, la FCCQ constate que 78 % des répondants sont favorables ou très favorables à l'instauration d'une preuve vaccinale, pour fréquenter des établissements actuellement fermés. Lorsqu'il est question du passeport vaccinal pour les déplacements à l'international, le chiffre grimpe à 87% selon le même sondage.

LA FORCE DU RÉSEAU



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



Pour la FCCQ et la CCMLA, il est important de viser la première dose pour l'instauration d'une preuve vaccinale avec un code QR qui permettrait de participer à certaines activités spécifiques, comme les salles de spectacles et festivals, pour ne nommer que celles-ci. Rappelons que l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) reconnaît que les vaccins sont efficaces après la première dose et que la majeure partie de la population ne recevra pas de deuxième dose avant l'automne.

« Nous avons ici la technologie pour mettre en place un outil qui est utilisé et qui a fait ses preuves ailleurs. En Europe, en Israël et dans l'état de New York, notamment, on utilise efficacement la preuve vaccinale. Il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit à personne, mais seulement de mettre en place les outils disponibles pour permettre à nos entrepreneurs de reprendre leurs activités au plus vite », a conclu Charles Milliard.

Le sondage de l'Observatoire FCCQ sur la preuve vaccinale et le passeport vaccinal peut être consulté [ici](#).

À propos de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA)

La Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption couvre la MRC de l'Assomption, soit 5 municipalités. Nous comptons plus de 600 membres à notre actif. La CCMLA a pour mission de favoriser le développement économique et la prospérité de nos membres et de notre région.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Chloé Morin
Conseillère aux membres
Chambre de commerce de la MRC de
L'Assomption
info@ccmla.ca
450 581-3010 poste 1

Félix Rhéaume
Directeur principal, Communications et
relations externes
Fédération des chambres de commerce du
Québec
felix.rheaume@fccq.ca
Bureau : 514 844-9571, poste 3242
Cellulaire : 514 912-2639



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



LA FORCE DU RÉSEAU